

# MAIRIE DE DOMARIN

## 2018/05/14 Conseil Municipal n° 6-2018

Séance du lundi 14 mai 2018 à 20h

Présents : A. MARY, M. GIROUD, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, C. GAGEY, D. SUPTIL, S. BARBERET, D. BOUSQUET, V. CHABERT-GRANGEON, R. BERTOLINO, L. MILLARDET, J. REYNAUD

Pouvoirs : Y. NICAISE à A. MARY, B. ALLARD à J. REYNAUD

Secrétaire de séance : Anne GARNIER

- Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à **Roger BERTOLINO**, remplaçant de Cassandra JOLY, démissionnaire.
- Procès-verbal de la séance du 9 avril 2018 : Après lecture, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé à l'unanimité.
- Décisions du Maire du 9 avril au 14 mai 2018 :
  - 16 avril 2018 : Acceptation du devis de GARCIA ENERGY pour le remplacement de deux volets à la salle de l'amitié. Montant du devis TTC : 1 057.20 €.
  - 17 avril 2018 : Acceptation du devis PACT AUTOMATISMES pour le remplacement du moteur du portail coulissant à la Ferronnière. Montant du devis TTC : 1 173.83 €.
  - 07 mai 2018 : Acceptation du devis ABRILAND pour l'installation d'un auvent au vestiaire foot. Montant du devis TTC : 3 360.00 €.
  - 07mai 2018 : Acceptation du devis GINON PAYSAGE pour l'agrandissement d'une buvette au vestiaire foot. Montant du devis TTC : 1 640 €.
- Délibérations :
  - Subvention exceptionnelle à la Bibliothèque municipale

Décision d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000 € à la Bibliothèque municipale pour fêter son 20<sup>ème</sup> anniversaire. Cette subvention lui permettra d'organiser un spectacle le samedi 17 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Location salle Paul Chabert – Maison des Associations**

Fixation des tarifs de location de la salle Paul Chabert à la Maison des Associations (pour les habitants de Domarin) pour toute l'année 2018 :

- 138 € pour une manifestation sur la journée.
- 70 € pour une manifestation d'une demi-journée ou soirée.

Caution : 250 €.

**Adoptée à l'unanimité.**

➤ **Complément de ressources**

Suite au départ d'un agent communal du service restauration scolaire, garderie et animation d'un temps périscolaire, proposition de verser le complément de ressources pour cet employé au mois de mai.

La fin de mission de ce salarié affilié au régime général étant prévue pour le 10 avril 2018, le complément de rémunération est calculé de la manière suivante :

- Le douzième de 100% du salaire de base de décembre 2017 à mars 2018.

**Adoptée à l'unanimité.**

➤ **Demande subvention Région – Bonus Ruralité**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que des travaux d'accessibilité aux écoles, des travaux de sécurité, et d'acoustique au restaurant scolaire sont prévus au budget 2018.

Ces travaux d'investissement d'un montant estimé à 31 000 € HT relèvent du dispositif « Bonus Ruralité » du contrat ambition Région. Ce dispositif porte sur un ou plusieurs dossiers d'un montant minimum de 30 670 € HT cumulés avec un taux maximum de 40%.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de solliciter la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour une subvention.

**Adoptée à l'unanimité.**

➤ **Création poste d'Adjoint administratif Mairie**

Vu la demande de mise en disponibilité de Madame NEAULT Martine et afin d'assurer la continuité du service au secrétariat de mairie, proposition de création d'un poste d'adjoint administratif de 12 heures par semaine à compter du 19 juin 2018.

Adoption de la mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents de la commune à compter du 19 juin 2018.

**Adoptée à l'unanimité.**

→ **Questions diverses :**

➤ Organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018 :

La commission de l'Académie a rejeté la demande de Domarin pour un retour de la semaine scolaire à 4 jours car l'unanimité n'a pas été obtenue lors du dernier Conseil d'École.

Un nouveau Conseil a été provoqué le lundi 7 mai afin de présenter une nouvelle demande.

Résultat du vote sur le retour à la semaine de 4 jours :

- Pour l'école élémentaire - 8 Pour, 4 Contre, 1 abstention,
- Pour l'école maternelle - 6 Pour, 1 Contre,

Attente de la décision définitive au plus tard au début du mois de juin.

**Fin de séance à 21h15**  
**Anne GARNIER**